

*Ti-té de la Consi-dération de S. Bernard.*

commande au Pape Eugene de considerer en sa personne ce qu'il est, ou la dignité de son état, & quel il est: c'est-à-dire quelles sont ses mœurs, & premierement de faire reflexion d'où il est venu, afin que cette reflexion l'empêche de s'élever. Il lui fait voir qu'il n'est pas établi au-dessus des autres pour domnier sur eux, mais pour être leur Ministre, & pour veiller sur eux; que que si la dignité lui procure des biens & des richesses, elles ne lui appartiennent pas par le droit de l'Apostolat, parce que S. Pierre n'a pu lui donner ce qu'il n'avoit pas: qu'il lui a donné le soin sur toutes les Eglises & non pas la domination qu'il a interdite aux Pasteurs, & que l'Evangile leur a défendu; qu'un même homme ne peut pas exercer la domination & l'Apostolat, & que qui veut avoir l'un & l'autre, les perd justement tous deux: enfin il lui recommande particulièrement de ne pas s'élever, à cause de la grandeur de sa dignité. Vous n'êtes pas souverainement parfait, dit-il, pour être Souverain Pontife; & sçachez que si vous vous croîtes souverainement parfait, vous êtes le dernier des hommes. . . . Mais considérons avec plus d'exactitude quelle figure vous faites dans l'Eglise de Dieu & ce que vous êtes. Vous êtes le grand Prêtre, le Souverain Pontife, le premier des Evêques, l'heritier des Apôtres, Abelen primaüt, Noë en gouvernement, & c. C'est à vous à qui les Clefs du Ciel ont été données, à qui les brebis ont été commises; il y a d'autres Portiers du Ciel & d'autres Pasteurs des Troupeaux que vous; mais vous l'êtes avec un honneur d'autant plus grand, que vous avez reçu ce titre d'une maniere differente de celle des autres: les autres ont chacun un troupeau particulier; mais toutes les Brebis generalement vous ont été confiees & ne sont à votre égard qu'un seul troupeau; vous êtes Pasteur non seulement de toutes les brebis, mais même de tous les Pasteurs. Il établit ce Privilege sur les paroles de JESUS-CHRIST dans l'Evangile, & il ajoute quelques lignes après: les autres sont appelés à une partie du soin, au lieu que la plenitude de la puissance vous est confiee: leur pouvoir est borné par des limites, & le vôtre s'étend sur ceux mêmes qui ont reçu du pouvoir sur les autres; car c'est à vous à qui il appartient d'excommunier un Evêque, de le déposer, & de le livrer à Satan, s'il y a lieu de le faire. . . . Voilà ce que vous êtes par votre dignité; mais vous venez-vous aussi de ce que vous étiez & de ce que vous êtes encore, en vous considerant personnellement; car vous êtes encore ce que vous étiez, & la dignité qui vous a été donnée ne vous a pas dépouillé de votre nature: vous êtes né homme, vous avez été fait Evêque; mais vous êtes toujours homme: ainsi considérez-vous

comme homme; tirés le voile qui vous couvre; dissipez ces nuages qui vous environnent, & vous vous trouverez un homme nu, pauvre, misérable; quia de la douleur d'être homme, qui a honte de se voir nu, qui gémit d'être nu, qui murmure d'être un homme né pour le travail & non pas pour l'honneur, un homme né d'une femme & dans le péché, dont la vie est courte, pleine de miseres, remplie de terreurs & de pleurs. De ces deux considerations il passe à une troisième; quel il est, quelles sont les mœurs; & quelle est sa conduite, & conseille à Eugene de faire une serieuse reflexion sur ces choses. Il l'avertit en finissant ce Livre d'être constant dans l'adverité, & humble dans la prosperité, de fuir l'oisiveté & les discours inutiles, & de n'avoir aucun égard à sa condition des personnes dans ses jugemens.

Dans le troisième Livre il parle de la consideration que le Pape doit faire sur ceux qui sont sous lui, savoir les Fideles de tout le monde: il lui recommande encore de ne point affecter de domination sur eux; ce qu'il repete, dit-il, parce qu'il n'y a point de position ni d'armes plus à craindre pour lui, que l'esprit de domination. Il traite ensuite des devoirs du Pape envers les inferieurs, & premierement à l'égard de ceux qui sont hors de l'Eglise, des Juifs, des Infideles, des Chrétiens & des Schismatiques. Il dit qu'il est du devoir du Pape, de faire en sorte que ceux qui sont dans l'erreur se convertissent à la Foi; que ceux qui font convertis n'en soient pas détournés, & que ceux qui s'en écartent, y soient rappelés: que pour cela il seroit à propos d'avoir des Prédicateurs desintéressés, mais que ceux qu'on emploie ne cherchent qu'à contenter leur ambition ou leur avarice; que c'est ce qui occupe presentement la Cour de Rome, & ce qui est cause que l'on fait si peu de fruit dans les Predications, & que la Religion fait si peu de progrès. Il parle ensuite contre l'abus des Appellations à la Cour de Rome: Il est nécessaire, dit-il, de faire une grande reflexion sur ces Appellations, de craindre qu'un remede établi pour une juste nécessité, ne devienne inutile si l'on en use mal; car il me semble qu'elles peuvent être cause d'un tres-grand mal si l'on n'y garde pas de la moderation. On appelle de tout le monde à Votre Sainteté; c'est une preuve de votre primauté, mais si vous êtes bien sage, vous fongerez plutôt à procurer le bien de l'Eglise qu'à donner des marques de votre primauté. On appelle au Pape, & plutôt à Dieu que ce fût utilement: plutôt à Dieu que ceux qui oppriment les autres sentissent l'effet de la protection accordée à ceux qui sont opprimés; mais rien n'est plus injuste que quand ceux qui ont fait du mal aux autres ont sujet de se réjouir.

*Traité de la Consi-dération de S. Bernard.*